

11 - Dénomination de voies

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal les quatre dénominations d'esplanades suivantes :

- Esplanade Maître Albert-Maxime Kohler

Né à Pontarlier dans un milieu modeste, Maître Kohler (1923-2010) après des études secondaires brillantes, les poursuit en droit et en philosophie à Paris, à la Sorbonne, et devient avocat à 24 ans.

Inscrit au Barreau de Besançon de 1947 à 1996, il est, en 1953, à l'origine du retour du socialiste Jean Minjoz à la tête de la Municipalité, en faisant basculer la majorité à gauche avec ses deux colistiers du parti radical.

Se revendiquant de Pierre Mendès-France, il entame, dès lors, un long bail d'adjoint à la culture, sous Jean Minjoz, puis à l'économie durant les deux premiers mandats de Robert Schwint.

Homme brillant, d'une immense culture, son action, 24 ans durant, à la tête des affaires culturelles bisontines est d'une ampleur sans égale. Amoureux convaincu de la modernité, il saura imposer l'art contemporain avec le savoir, la puissance d'analyse et la persévérance jamais mise en défaut qui sont l'apanage des grands amateurs.

La Ville de Besançon lui doit ses grandes institutions comme l'Ecole des Beaux-Arts, le musée de la place de la Révolution pour lequel il fit le choix de l'architecte Louis Miquel, élève de Le Corbusier, ou le CRI, Centre de Recherche et d'Information de la rue de la République.

Ses amitiés avec les artistes de l'Ecole des Beaux-Arts contribueront à faire connaître cette passionnante génération de créateurs travaillant autour du peintre Jean Ricardon pour lequel il avait tant d'admiration et d'affection.

Homme de culture majeur, il se montra un économiste courageux à la tête du service municipal, alors qu'on était en pleine crise horlogère.

A la barre des tribunaux, il était un plaideur brillant, mais aussi un avocat engagé et courageux, défenseur des objecteurs de conscience, des militants des premières radios libres, des proches du FLN pendant la guerre d'Algérie comme d'un prêtre traditionaliste contre l'archevêché.

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Besançon, auteur d'ouvrages, cet homme au tempérament passionné, convivial, libertaire, aussi tolérant qu'incroyant, aura marqué de sa forte et exceptionnelle personnalité la vie municipale bisontine durant 36 ans.

L'hommage que souhaite lui rendre la Ville de Besançon en donnant son nom à la cour (donnant sur la rue de la République) de la Médiathèque qu'il avait contribué à créer, ne peut être plus justifié qu'en ce lieu.

- Esplanade Docteur François Barale

Le Docteur François Barale (1933-2010) est né à Miribel, dans l'Ain. Après des études secondaires à Salins et Dole, il s'inscrit à la Faculté de Médecine de Besançon. Sa thèse portera sur les effets de l'oxygène chez l'insuffisant respiratoire chronique. Ce thème, exploité et soumis à des explorations cliniques et biologiques durant 35 ans constitue toujours un thème de travail.

Lauréat du Prix Specia d'Anesthésiologie en 1965, du Prix de la Faculté de Médecine de Nancy en 1966, il devient chef du service d'anesthésie au CHU de Besançon en 1970, chef du service de réanimation médicale en 1975, chef du service réanimation chirurgicale en 1980.

Il aura aussi créé, en 1973, le SAMU à Besançon, l'école d'infirmiers aides anesthésistes en 1971 et l'école d'ambulanciers en 1974. Grâce à lui, à ses travaux et à son engagement, 250 médecins anesthésistes auront été formés ainsi que 150 infirmiers aide anesthésistes.

Il aura publié près de 200 communications, donné près de 300 conférences, et dirigé environ 160 thèses de médecine.

Toutefois, son œuvre la plus importante demeurera le Don du Souffle dont la création date de 1973 dont il va assurer très vite la présidence bénévole. Le Don du Souffle prend en charge une quantité de pathologies : respiratoires, à ses débuts, et, très vite, la dialyse à domicile, le diabète, la carcinologie, la douleur. Le Don du Souffle a traité plus de 10 000 patients depuis 1973 et apporte ses compétences désormais sur trois sites, Besançon, Montbéliard-Belfort et Lons-le-Saunier, s'adressant ainsi à tous les patients de Franche-Comté.

Sa réputation d'efficacité et de savoir-faire sont reconnues. Les valeurs associatives de l'institution énoncées lors de sa création sont inchangées : tout faire pour améliorer la prise en charge du patient, non seulement par la fourniture de matériel médical, mais aussi, et surtout, par la surveillance effective à domicile, technique, certes, mais plus encore paramédicale et médicale.

A ce jour, le Don du Souffle Franche-Comté représente 63 personnels à temps plein.

Visionnaire et bâtisseur, homme de caractère, reconnu et respecté par ses pairs, le Professeur François Barale a su transmettre à ses collaborateurs, à ses collègues, à ses élèves et à tous ceux qui travaillaient avec lui son humanisme présent dans toutes ses actions et le témoignage fort de son attention bienveillante à ses patients et de sa présence permanente et désintéressée auprès d'eux. Ses mérites avaient été reconnus par la France qui l'avait fait Chevalier de la Légion d'Honneur en 2006.

Le nom de ce médecin donné à l'esplanade située devant le Don du Souffle (1 boulevard Fleming), permettrait à la Ville de Besançon de lui rendre un hommage mérité.

- Esplanade Jean-Yves Robert

Le 4 août dernier, Jean Yves Robert, Conservateur au Muséum de la Citadelle s'est éteint après une lutte courageuse contre l'implacable maladie qui s'était déclarée un an auparavant. Il n'avait que 43 ans ! Fils de naturalistes chevronnés, il était Maître de Conférences émérite de biologie-écologie à l'UFR Sciences et Techniques de Besançon.

En mai 2011, il avait encore tenu à se rendre à Madagascar. Il a dû être rapatrié après cinq jours pour subir une seconde intervention au CHU de Besançon. Jean-Yves Robert était un passionné. Celui qui appelait les tigres et les lions par leur prénom veillait avec une attention de tous les instants sur les 400 animaux des 60 espèces que compte le jardin zoologique de la Citadelle.

Jean-Yves a, dès son plus jeune âge, bénéficié d'un microcosme familial propre à l'aider à développer ses tendances de passionné des choses de la nature, de tout le règne animal. Son intérêt précoce pour les insectes le conduira tout naturellement à réaliser au Muséum, plus tard un insectarium, aujourd'hui renommé dans toute l'Europe.

Après ses premières années à Besançon jusqu'au DEUG, il poursuit un cursus universitaire à Lyon où il a obtenu une licence, une maîtrise puis, en 1991, un DEA en «analyse et modélisation des systèmes biologiques» avec mention bien. Jean-Yves arrive à la Citadelle à l'automne 1991, en tant qu'objecteur de conscience dans le cadre de l'OPIE.

L'aménagement d'un vivarium destiné aux insectes (une des toutes premières passions de Jean-Yves) lui est alors confié ; il créera ainsi un insectarium, inauguré en 1992, qui va devenir une référence européenne : jamais encore on avait présenté des insectes en vivarium !

Intégré au Muséum en 1993, il poursuivra des initiatives innovantes : transformation de l'aquarium, création d'un noctarium, restructuration totale du parc dans un esprit nouveau avec une belle idée directrice : l'accueil et le développement d'espèces en voie de disparition.

Madagascar constituait presque une seconde patrie pour Jean-Yves. Il s'y est rendu à plusieurs reprises. Il va s'intéresser particulièrement aux lémuriens de «La Grande Ile» (Madagascar), en particulier aux fameux propithèques couronnés et aux grands hapalemurs. Intérêt qui va permettre au Muséum de Besançon d'obtenir une reconnaissance nationale et internationale aussi bien dans les milieux scientifiques que sur le plan médiatique. Il développe au sein du Muséum de Besançon en matière d'élevage et de conservation un savoir-faire de grande qualité reconnu au sein de la communauté muséographique européenne. Il s'intéresse aux stratégies de sauvegarde et d'élevage de ces animaux dont la survie dépend beaucoup d'actions spécifiques. Il met également sur pied la semaine annuelle de l'EAZA, afin de sensibiliser le plus grand nombre à la nécessité de préserver la biodiversité et de sauvegarder les espèces en danger dans leur milieu d'origine.

Il ne ménage ni son temps ni sa peine, tant au Musée que dans les échanges sur le terrain, le récit de la réintégration de ce jeune simus dans le parc malgache en a ému plus d'un, et le visage de Jean-Yves y traduisait tout l'enthousiasme et la fierté d'un pari réussi.

La place située à l'entrée du parc zoologique de la Citadelle est toute désignée pour recevoir son nom et ainsi lui rendre hommage en ce lieu d'où l'on peut voir en particulier les lémuriens qu'il affectionnait tant.

- Esplanade Anne Ubersfeld

Anne Ubersfeld est une universitaire française, spécialiste du théâtre. Elle est née le 18 juin 1918 à Besançon et décédée le 28 octobre 2010 à Paris.

Elle étudie à l'Ecole normale Supérieure dont elle est radiée en 1940 à cause du statut des Juifs sous le régime de Vichy. Elle devient résistante et adhère au Parti Communiste puis, à la fin de la Guerre, elle obtient le droit de passer l'agrégation en 1945. En 1972, elle soutient sa thèse, «Le roi et le Bouffon», consacrée à l'œuvre théâtrale de Victor Hugo entre 1830 et 1839, puis elle enseigne à partir de 1973 à l'Université Paris III, au sein de l'Institut d'Etudes Théâtrales, fondé en 1959 par Jacques Scherer.

Elle analyse et théorise le théâtre en s'inspirant de plusieurs méthodes au courant de pensée, comme la linguistique, la sémiologie ou la psychanalyse. Son livre «Lire le Théâtre», paru en 1977 et traduit en dix langues, devient un ouvrage de référence.

En donnant son nom à la cour (donnant sur l'avenue Cusenier) de la Médiathèque, la Ville de Besançon permettra à chacun de se souvenir de cette universitaire française, spécialiste du théâtre.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces différentes propositions tendant à rendre hommage à quatre personnalités bisontines disparues.

«M. LE MAIRE : L'Esplanade Me Albert-Maxime KOHLER, Adjoint au Maire chargé de la Culture, puis de l'Economie, grande figure républicaine de cette ville. L'Esplanade du Docteur François BARALE donc qui, vous le savez, a créé le Don du Souffle, c'est un souhait des employés du Don du Souffle que nous avons exaucé et ensuite à la Citadelle l'Esplanade Jean-Yves ROBERT, c'est ce jeune et brillant conservateur de la Citadelle qui nous a quittés prématurément à l'âge de 43 ans il y a quelques mois et qui s'était beaucoup préoccupé des animaux en voie de disparition et nous avons souhaité donner son nom à l'Esplanade où il y a justement les espèces qu'il a contribué à sauver puisque vous savez qu'il y a dans ce parc zoologique de la Citadelle des espèces dont certaines ne sont plus représentées qu'à une vingtaine d'espèces dans le monde. Et ensuite l'Esplanade Anne UBERSFELD, on connaît bien Anne UBERSFELD grande universitaire française spécialiste du théâtre que j'avais d'ailleurs eu l'occasion de rencontrer lorsqu'elle était venue ici pour le bicentenaire de la naissance de Victor Hugo. Quant à

Albert-Maxime KOHLER le vœu de sa famille c'est que cela ne soit pas une rue, c'est que ce soit l'Esplanade devant le Centre Pierre Bayle. Vous savez qu'Albert-Maxime KOHLER a été le créateur de ce que l'on appelait à l'époque le CRI, le Centre de Recherches et d'Informations.

M. Pascal BONNET : Bien entendu on s'associe à ces choix. Le Professeur BARALE est évoqué aujourd'hui mais je pense qu'on peut aussi penser à l'avenir au Professeur Leconte des Floris, un créateur à Besançon qui est en grande partie à l'origine de nombreux services de médecine du CHU.

M. LE MAIRE : Il faudra qu'on regarde mais on ne pourra pas donner le nom des esplanades ou de rues à tous les médecins de Besançon. Peut-être un jour y aura-t-il la rue Pascal BONNET, remarquez, pourquoi pas ? Ce n'est pas le sujet effectivement même si j'avais salué en son temps l'action exemplaire d'un Docteur BONNET que je connaissais bien, qui en l'occurrence était le père de Pascal BONNET. Voilà, donc nous regarderons cela aussi, pourquoi pas. Il faut que l'on refasse un peu le point, on donne des noms de médecins aux rues dans les quartiers de Témis Santé où cela a toute sa pertinence».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 18 novembre 2011.